

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/11/2022 au 31/10/2023			Du 01/11/2021 Au 31/10/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires Net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			6 190	3 642
Autres produits			585 175	515 531
TOTAL (I)			591 365	519 173
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			163 496	149 973
Impôts, taxes et versements assimilés			23 930	16 270
Salaires et traitements			256 071	146 527
Charges sociales			76 321	64 039
Dotations aux amortissements sur immobilisations			91 093	100 527
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 140	
Autres charges				10
TOTAL (II)			612 052	477 345
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-20 686	41 828
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			843	237
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			843	237
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			14 814	6 075
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			14 814	6 075
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-13 971	-5 838
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-34 658	35 990

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/11/2022
Au 31/10/2023Du 01/11/2021
Au 31/10/2022

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion	77 938	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		

TOTAL (VII)	77 938	
----------------------	---------------	--

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion	267	
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		

TOTAL (VIII)	267	
-----------------------	------------	--

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	77 671	
---	---------------	--

Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	8 261	6 188

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	670 146	519 410
---	----------------	----------------

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	635 394	489 609
---	----------------	----------------

BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	34 752	29 802
---	---------------	---------------

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	2 938	
--	-------	--

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
--	--	--

(3) Dont produits concernant les entités liées		
--	--	--

(4) Dont intérêts concernant les entités liées		
--	--	--

A.S.P.

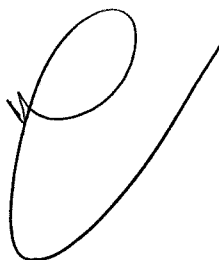
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 26 640 EUROS

SIÈGE SOCIAL : 412 CHEMIN DU CLOS SAINT PIERRE - 71850 CHARNAY LES MACON
414 143 040 RCS MACON

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

CERTIFIES CONFORMES

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' shape with a vertical line extending upwards from the top left and a diagonal line extending downwards from the bottom right.

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/10/2023	Net Au 31/10/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	33 100		33 100	33 100
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 021 263	614 958	406 305	404 209
Installations tech., matériels et outillages industriels	65 190	47 921	17 269	8 655
Autres immobilisations corporelles	509 704	279 098	230 606	16 006
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	987		987	
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 000		25 000	25 000
TOTAL (I)	1 655 243	941 976	713 267	486 970
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	309 985		309 985	3 744
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	302 176		302 176	301 240
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	129 928		129 928	168 565
Charges constatées d'avance	12 780		12 780	11 446
TOTAL (II)	754 869		754 869	484 996
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	2 410 112	941 976	1 468 136	971 966

Bilan Passif

	Net Au 31/10/2023	Net Au 31/10/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 26 640	26 640	26 640
Prime d'émission, de fusion, d'apport	180 575	180 575
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	2 664	2 664
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	303 110	273 308
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	34 752	29 802
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	547 741	512 989
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 140	
TOTAL (II)	1 140	
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	392 560	150 771
Emprunts et dettes financières diverses	411 246	220 619
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 897	15 015
Dettes fiscales et sociales	63 011	42 966
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 541	
Autres dettes		29 606
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	919 256	458 977
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	1 468 136	971 966
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

A.S.P.
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 26 640 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 412 CHEMIN DU CLOS SAINT PIERRE 71850 CHARNAY LÈS MACON
414 143 040 RCS MACON
LA « SOCIÉTÉ »

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2024**

**Proposition de résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 octobre 2023**

.../...

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à 34 752,22 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice34 752,22 euros

Affecté au compte « Autres réserves »34 752,22 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

**CERTIFIE CONFORME
LA GERANCE**

Signature :





KPMG SA
6 Allée Drouot
Parc Giron
42031 Saint-Etienne

A.S.P. S.A.R.L.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2023

A.S.P. S.A.R.L.

412 Chemin du Clos Saint-Pierre - 71850 CHARNAY LES MACON

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
6 Allée Drouot
Parc Giron
42031 Saint-Etienne

A.S.P. S.A.R.L.

412 Chemin du Clos Saint-Pierre - 71850 CHARNAY LES MACON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2023

À l'assemblée générale de la société A.S.P. S.A.R.L.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.S.P. S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes



auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Etienne, le 26 avril 2024

KPMG SA

Guy VILLEMAGNE

Associé

A.S.P. S.A.R.L.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 octobre 2023

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

- Décision prise lors de l'assemblée générale du 28/04/2023: transfert du siège social de la société ASP du 213-215 rue Général de Gaulle au 412 Chemin du Clos Saint Pierre 71850 CHARNAY LES MACON.

- Fin de remboursement de l'emprunt LCL de 734k€ en novembre 2022.

- Nouvel emprunt sur l'exercice d'un montant de 350k€ auprès de la LCL; débloques partiels de 299 519€ depuis le 03/08/2023.

- Résiliation du contrat de location gérance avec la SARL CKTMB au 27/07/2023.

- Mise en place d'un contrat de location gérance avec CARREFOUR PROXIMITE FRANCE à compter du 28/07/2023.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

En application du plan comptable général, sont comptabilisés en fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis (ou résultant d'opérations de fusion pour la partie non affectée du mali technique) qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le fonds commercial est comptabilisé au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le règlement ANC n° 2016-07 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux. Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation. A défaut de pouvoir se positionner, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Dans une telle hypothèse, le fonds commercial n'est pas amorti. En revanche, il fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial a une durée d'utilisation limitée, elle l'amortit sur sa durée d'utilisation et, à défaut de pouvoir estimer cette durée, sur 10 ans. A l'inverse, lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial ne dispose pas d'une durée d'utilisation limitée, le fonds commercial n'est pas amorti ; en contrepartie, ce fonds fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

En application de ce principe, la société ASP a considéré que le fonds commercial a une durée d'utilisation non limitée et n'est donc pas amorti. Il fait en revanche l'objet de tests de dépréciation annuels pour apprécier si sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle au 31/10/2023 a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux règles spécifiques du secteur.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Constructions 10 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 3 à 20 ans
- Installations générales et aménagements divers : 3 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau et inf.: 3 à 10 ans

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 2 764.50€ hors taxe.

Parmi cette somme, 2 764.50 € correspondent à des prestations entrant dans les diligences directement liées à la mission de commissariat aux comptes.

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 665	16.00000	26 640
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 665	16.00000	26 640

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres à la clôture de l'exercice antérieur avant affectations	483 187
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	483 187
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apport rétroactifs	483 187
Variations du capital	
Variations des primes, réserves, report à nouveau	29 802
Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
Autres variations	
Variations en cours d'exercice	29 802
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGC	512 989
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	29 802
Dont variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	29 802

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 100		
TOTAL	33 100		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	302 323		2 000
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	639 087		77 853
Installations techniques, matériel et outillages ind.	68 312		11 670
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	282 001		223 764
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	2 822		1 117
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 294 544		316 404
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	25 000		
TOTAL	25 000		
TOTAL GENERAL	1 352 644		316 404
Cadre B	Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluat. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			33 100
TOTAL			33 100
Terrains			
Constructions sur sol propre			304 323
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			716 940
Installations techniques, matériel et outillages ind.	14 792		65 190
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			505 765
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			3 939
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	-987		987
TOTAL	-987	14 792	1 597 143
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			25 000
TOTAL			25 000
TOTAL GENERAL	-987	14 792	1 655 243

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice						
	Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et développement						
Fonds commercial						
Autres postes d'immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre		208 493	30 333		238 826	
: - Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		328 707	47 424		376 131	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		59 657	3 056	14 792	47 921	
Installations générales, agencements et aménagements divers		266 576	9 611		276 187	
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 241	670		2 910	
Emballages récupérables et divers						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		865 675	91 093	14 792	941 976	
TOTAL GÉNÉRAL		865 675	91 093	14 792	941 976	
Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises		Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et dvp.						
Fonds commercial						
Autres postes d'immo. incorp.						
TOTAL						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions						
Inst. techniques, mat. et outillage industriels						
Inst. gales, agenc. et aménagements divers						
Matériel de transport						
Mat. de bur. et informat., mob.						
Emballages récup. et divers						
TOTAL						
Frais d'acqui. de titres de particip.						
TOTAL GÉNÉRAL						
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						
Commentaires : néant						

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		1 140			1 140
TOTAL II		1 140			1 140
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)		1 140			1 140
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		1 140			
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	25 000		25 000
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 140	1 140	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	58 464	58 464	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	250 382	250 382	
Charges constatées d'avance	12 780	12 780	
TOTAL	347 765	322 765	25 000

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	392 560	77 333	220 964	94 263
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	7 100	7 100		
Fournisseurs et comptes rattachés	21 897	21 897		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 174	36 174		
Impôts sur les bénéfices	2 073	2 073		
Taxe sur la valeur ajoutée	23 549	23 549		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 216	1 216		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 541	17 541		
Groupe et associés (2)	404 146	404 146		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	906 256	591 029	220 964	94 263
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	299 519			
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	58 638			
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	389 602			

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/10/2023	31/10/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 039	131
Emprunts et dettes financières diverses	14 544	3 917
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 812	2 405
Dettes fiscales et sociales	37 390	35 011
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	59 784	41 464

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/10/2023	31/10/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	157 259	93
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	157 259	93

Détail des charges constatées d'avance

Charges Constatées d'Avance	Période		Montants Exploitation	Montants Financier	Montants Exceptionnel
	Début	Fin			
LOUVEL LOYER 112023	01/11/2023	30/11/2023	6 929		
SCI DES RONZIERES LOYER 112023	01/11/2023	30/11/2023	2 970		
LOUVEL TAXE FONCIERE 11+1223	01/11/2023	31/12/2023	2 441		
LOUVEL ASS MULT 11+122023	01/11/2023	31/12/2023	440		